

Sève, autres consuls dudit lieu l'année présente, lesquelz, pour le deub de leur charge, satisfaire aux commandements de Sa Majesté, affin que faute ne leur puisse être imputée, ont nommez et nomment par ces présentes pour conseulz et collecteurs dudit quartier d'en hault pour l'année prochaine, assavoir Guillaume Janin impozé sur les rolles de la taille dudit quartier l'année présente en cinquante livres, deux soulz, Simond Charles en vingt huict livres avec son filz et donataire, Estienne Burnichon impozé avec sa femme en six livres, dix sept soulz, six deniers et Claude Goutallier, le jeune impozé en cinq livres, quatorze soulz, tous habitantz dudit quartier, attendu que c'est à leur tour et rang d'estre appellez à ladite charge, dont a esté dressé le présent acte, en présence desdits habitants dudit lieu qui ont acquiescé à ladite nomination, attendu que c'est l'ordre du tableau, laquelle nomination l'on a faist cognoistre ausdits nouveaux conseulz, afin qu'ilz n'en ignorent, dont a esté requis acte en prézence de Humbert et Antoine de Royre-Rafin, tixier dudit Amplepuis, quartier d'en bas, desquelz et desdits conseuls et habitantz ont signez à la cedde les soubzsignés et non les aultres pour ne savoir enquis. Pierrefeu, A. B. Magat; Du Gojard, notaire royal.

16 août 1690. — On lit sur un livre de raison du château de la Goutte, de la main de Philibert Guillard : « Le jeudi 16 août 1690, M. le président Guillard, mon frère, entre deux et trois heures du soir, est décédé à la Goutte en la chambre proche la tour neuve, le lendemain il fut enterré en l'église d'Amplepuis, à la chapelle S^t Sébastien; à son enterrement il y avait 23 prêtres et l'on fit le service très beau, un grand luminaire et chapelle ardente, ensuite une aumône de pain de 41 bichets de blé, mesure de Thizy et 4 bichets de fèves qui ont été échangés contre 4 bichets de blé. »